

Parution dans les 2 prochains numéros

MISE AU CONCOURS

L'Administration cantonale met au concours le poste suivant,
devenu vacant suite à la démission de la titulaire :

Un/e logopédiste (50%)

auprès du Centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent (CDTEA) du Service cantonal de la jeunesse, centre régional de Sion

Vos tâches

■ Procéder à l'évaluation des aptitudes et/ou du fonctionnement langagier des enfants et adolescents et juger de la pertinence d'une prise en charge lors de troubles de la communication intervenant dans le cadre du développement du langage oral et écrit ■ Développer des activités et des programmes de prévention ■ Travailler en collaboration avec les autres professionnels de l'équipe ainsi qu'avec les partenaires externes du CDTEA ■ Contribuer à la formation des professionnels de l'éducation, du travail social et de la santé ■ Assurer la formation de stagiaires ■ Tenue des dossiers et tâches administratives

Votre profil

■ Formation complète en logopédie (Master) ■ Expériences cliniques dans l'évaluation, le conseil et la thérapie d'enfants et d'adolescents présentant des problèmes de langage et des troubles de la communication ■ Expériences dans la collaboration avec les familles, l'école, les institutions et autres offices et partenaires du domaine ■ Expérience dans la mise en place et l'application de programmes et d'actions préventifs ■ Aptitudes pour la rédaction de rapports à l'intention des instances scolaires et médicales ■ Expérience dans le travail en équipe interdisciplinaire

Langue maternelle

Française avec bonnes connaissances de l'allemand

Entrée en fonction

1^{er} décembre 2015 ou à convenir

Cahier des charges et traitement

Le Service cantonal de la jeunesse (tél. 027 606 48 20) ou le Service des ressources humaines (tél. 027 606 27 50) donneront, sur demande, les renseignements nécessaires à ce sujet.

Les offres de services accompagnées d'un curriculum vitae, des copies de diplômes et certificats, d'une photo et d'un extrait du casier judiciaire devront être adressées au Service des ressources humaines, Place de la Planta 3, 1950 Sion, jusqu'au **2 octobre 2015** (date du timbre postal).

**Service
des ressources humaines**

Sion, le 18 septembre 2015

tc/cg - DFS